
Motion 5 (adoptée)

Décision CF- 11-041

POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES NORD-SUD EN FAVEUR DES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX ET DES BIENS PUBLICS MONDIAUX

(Non traitée au Cft du 14 mai)

EXPOSE DES MOTIFS

L'urgence environnementale, avec demain Durban et Rio+20 et les aspirations à la démocratie et à une vie digne sont les deux visages d'une crise mondiale sans précédent de notre modèle de développement. La faim et l'extrême pauvreté frappent depuis 50 ans et comme jamais plus d'un milliard d'êtres humains, le plus souvent des femmes ; demain davantage, si les volontés politiques ne se mobilisent pas.

Des réponses politiques fortes, locales, nationales et transnationales, sont essentielles et accessibles. Il faut le savoir et le dire pour rassembler des millions de citoyens solidaires. L'avenir forcément global de la planète ne sera pas paisible ni vivable, sur une terre dévastée aux ressources limitées, avec des milliards d'exclus, au sud comme au nord. Cela commence par le respect des engagements internationaux, mais aussi par la souveraineté alimentaire, la régulation des multinationales et la promotion des biens publics mondiaux.

Or des échéances politiques, importantes, sont à prendre en compte La France préside cette année les débats du G8 et du G20 ; ces enjeux seront au cœur des élections de 2012 et de l'exercice du pouvoir. A Durban et Rio aussi, après l'échec de Copenhague et le succès en demi-teinte de Cancun, les voix des premières victimes du changement climatique devront être entendues.

Tiers-mondistes avec René Dumont, altermondialistes par nature, militants associatifs par expérience, les écologistes ont à cœur et la capacité d'articuler stratégies publiques planétaires et réponses pragmatiques dans le débat public mondial aujourd'hui engagé contre « les injustices manifestement réparables ». C'est ce que montrent les élus d'EELV aujourd'hui en pesant sur l'évolution du droit et des politiques. Ils peuvent à cette fin s'appuyer sur les multiples acteurs civils, ONG mais aussi syndicats, mouvements sociaux, forums citoyens, collectivités locales, peuples autochtones, experts, médias alternatifs, donneurs d'alerte...et consommateurs avertis... qui, mus à la fois par l'indignation et la raison, défendent aussi une responsabilité mondiale partagée dans les combats contre la faim, la misère, l'injustice, l'exclusion et la guerre. Ceux-ci sont forces d'expertise, de contestation, de proposition, et de mobilisation. Pour le G20 et les Conférences Climat, ils s'allient aujourd'hui dans des plateformes communes pour peser dans les instances internationales et interpeller concrètement le politique.

A la suite d'un Forum organisé aux dernières journées d'été à Nantes et d'une Journée de débat citoyen entre politiques d'EELV, experts et responsables associatifs, le 20 novembre dernier à Lyon, organisés tous deux à l'initiative de la Commission Économie et Social, il nous a semblé nécessaire de créer un groupe de travail Nord-Sud axé sur les droits humains



fondamentaux et les biens publics mondiaux, et les responsabilités qui en découlent pour les collectivités et la République française ainsi que pour l'Union européenne en matière de politiques publiques.

MOTION :

Sur ces constats, le Conseil Fédéral d'EELV, réuni les 17 et 18 septembre 2011,

- **Rappelant que le droit à « une vie digne » inscrit dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme, est une priorité et un moyen de l'écologie politique dans la crise planétaire que nous traversons,**
- **considérant que les multiples acteurs de la société civile mondiale participent activement à la construction des alternatives politiques et citoyennes mondiales**
- **considérant que pour EELV, l'urgence économique, l'urgence sociale, l'urgence éthique, et l'urgence écologique sont une et fondent notre action politique**

Décide :

1 • de mandater le délégué aux questions internationales du Bureau Exécutif de réfléchir à la création d'un Groupe de travail « Nord-Sud» permanent pour débattre et proposer les politiques publiques prioritaires dans le cadre du programme 2012 et au-delà. Ce groupe de travail pourrait-être ouvert aux acteurs de la société civile. Il pourrait s'appuyer, entre autres, sur l'action des éluEs d'EELV (parlementaires nationaux et européens, nos sénateurs-trices et conseillerEs régionaux, généraux, municipaux), les travaux des commissions thématiques et les motions sur le changement climatique et pour la justice sociale et climatique.

2 • le délégué aux questions internationales du Bureau Exécutif rendra compte de ses travaux lors d'un prochain CF

Pour : beaucoup ; Abstentions : 8

